

Atelier annuel pour le rapport annuel du coordonnateur résident 2003 et le plan de travail 2004 (RACR) Le 9 Février 2004, Hôtel Sabah

Le rapport 2003 sera axé sur les résultats cette année davantage que sur les activités, et le plan de travail 2004 orienté autour des priorités stratégiques. Il devra être très synthétique.

Objectifs/résultats attendus

- Draft avancé du rapport de résultats du SNU en 2003 et du plan de travail 2004
- Allocation des fonds SRC et indication des contributions des agences (programmes)
- Partage des pratiques de coordination permettant l'atteinte de bons résultats
- Priorités stratégiques 2004 enrichies par un échange inter-agence à haut niveau
- Meilleure compréhension du rôle du BCR, et décision sur le positionnement du CID

Préparation

Notes préparées par chaque groupe thématique, transversal et inter-agence, sur les résultats atteints en 2003 et les priorités pour 2004 (voir Annexe)	15 Janvier
Consolidation par le BCR dans le format requis, et discussion au sein du groupe programmes UNDAF	25 Janvier

Participation

- Chefs d'agence
- Responsables des programmes
- Responsables du suivi-évaluation
- Chargés de communication
- Chargés des opérations

Questions spécifiques (autres suggestions attendues lors du partage de ce document)

- Rôle du BCR
- Positionnement du CID
- Présidence en 2004 des groupes transversaux ou inter-agence
- Toute question soulevée en plénière et demandant délibération de l'équipe de pays

Programme

8h30 Accueil des participants
9h Présentation du rapport de résultats 2003 (draft sur base des notes des GTs)
9h30 Plénière et modifications en temps réel
11h Présentation du plan de travail 2004 (draft sur base des notes des GTs et proposition d'allocation des fonds SRC)
11h30 Plénière et modifications en temps réel
13h Déjeuner
14h Réunion de chefs d'agence autour des questions spécifiques citées ci-dessus
16h Restitution des conclusions de la réunion en plénière

Finalisation

L'échéance définitive pour soumission online du RACR est le 27 Février.

Finalisation par le BCR avec l'appui des secrétaires des groupes pour la partie résultats 2003 / priorités 2004, et des chargés d'opérations pour les éléments financiers manquants.
Validation finale par les chefs d'agence.

**Atelier annuel de revue de la mise en oeuvre de l'UNDAF
avec le MAED
Le 16 Février 2004, Hôtel Sabah**

Objectifs/résultats attendus

- Accord sur l'utilité d'une cellule centrale de suivi des programmes au niveau du MAED, son organisation, et l'appui que le SNU pourrait y apporter
- Plan d'action conjoint SNU en Assaba partagé avec le MAED, et stratégies de mise en oeuvre définies
- Bonne compréhension des agences du SNU et du MAED des directives UNDG en matière de simplification et d'harmonisation
- Définition d'un échéancier pour la préparation et la mise en oeuvre du premier plan d'action annuel conjoint
- Barème harmonisé des consultations et indemnités validé pour application par le MAED

Participation

- DDS, MAED
- Wali de l'Assaba
- Chefs d'agence et leurs adjoints
- Groupe programme UNDAF
- Groupe suivi-évaluation
- Consultant région pilote Assaba

Programme

8h30 Accueil des participants

9h Ouverture

9h30 Présentation de l'état de la collaboration avec chaque agence (MAED)

10h Plénière sur un mécanisme conjoint de coordination MAED – SNU au niveau central et régional

11h30 Présentation du plan de travail conjoint du SNU en Assaba (consultant)

12h Plénière sur les modalités de mise en oeuvre avec le MAED

13h30 Déjeuner

14h30 Présentation des directives UNDG en matière de simplification et harmonisation (FNUAP)

15h Exemple : Le barème harmonisé des consultations et indemnités (UNICEF)

15h30 Plénière sur la simplification et l'harmonisation et l'échéancier pour la préparation et la mise en oeuvre du premier plan d'action annuel conjoint

17h Clôture

